

Directeur de publication :

Denis Carretier

Rédacteur en chef :

Christel Chevrier

Comité de rédaction :

Valérie Gallia, Cyril Sévely,
Marc Fratantuono, J.Michel Duriez

Rédigé en collaboration avec :

Chambres d'agriculture,
CETA du Vidourle,
Cofruid'Oc, CEHM,
SERFEL, SUAMME, CENTREX

Crédit photo :

CA34, AFIDOL, CEHM, SERFEL



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

Arboriculture

Languedoc Roussillon



Pêcher

Maturités

Début de récolte de Honey Late, Crisp Late, Sweet Juana, Nectadiva, Nectar Perf.

Récolte en cours de Western Red, Emmanuelle.

Fin de récolte de Sweet Henry.

Maladies de conservation

Dans le Roussillon, augmentation des dégâts et des risques de monilioses, en particulier en Agriculture Biologique.

En Languedoc, les conditions climatiques humides sont favorables au développement des monilioses. La pression est forte à très forte.

Oïdium

Dans le Roussillon, diminution de la présence d'oïdium sur feuille, avec l'arrêt des pousses actives.

Rouille

En Languedoc, observation de symptômes dans des vergers à historique.

Pucerons

Dans le Roussillon, observation de quelques pucerons variés en agriculture biologique.

Tordeuse orientale

En Languedoc, chevauchement de générations en cours.

Dans le Roussillon, dégâts sur pousses en diminution dans les vergers non confusés et confusés. Le risque est constant avec augmentation des dégâts sur fruits.

Thrips californien

Dans le Roussillon, la migration sur pousses et sur fruits diminue. Le risque est en baisse sur les variétés arrivant à maturité jusqu'à fin août.

Cicadelle verte

En Languedoc, observations de dégâts dans quelques vergers.

Cératite (mouche méditerranéenne)

Dans le Roussillon, le risque est en augmentation pour les variétés à maturité depuis début août. On capture des cératites sur toute la plaine du Roussillon. Augmentation des dégâts sur pêches.

En Languedoc, des captures d'un niveau modéré sont relevées depuis la semaine dernière en tous secteurs (Hérault).



Abricotier (bassin languedocien)

Rouille

En Languedoc, observation de symptômes dans des vergers à historique.

Enroulement chlorotique de l'abricotier (ECA)

Observation de symptômes estivaux : feuilles petites, rondes, cassantes et en gouttière.

Éliminer les arbres atteints, source de contamination pour les années à venir.



Pommier (bassin languedocien)

Maturités

Récolte en cours de Reine des Reinettes, Gala, Elista.

Maladies de conservation

Période de sensibilité pour les variétés de saison et tardives.

Carpocapse

Début des éclosions de troisième génération.

Tordeuse orientale

Chevauchement de générations en cours.

Tordeuse de la pelure (Eulia)

Dégâts possibles dans les vergers à risque (secteurs étang de Marseillette, étang de l'Or)

Cochenille farineuse *Pseudococcus sp.*

Présence de cochenilles dans les fruits de quelques vergers à historique.

Cératite (mouche méditerranéenne)

Des captures sont relevées dans plusieurs secteurs de l'Hérault, à des niveaux modérés à faibles.



O livier

Le réseau de piégeage est en place. Vous pouvez consulter les relevés en direct sur <http://www.afidol.org/gestoliveprod>

Maturité des olives de table vertes

La date de récolte des olives vertes de table approche et devrait être plus précoce que l'an dernier : en zone littorale, fin août pour Lucques et fin septembre-début octobre pour Picholine. Ces informations sont données à titre indicatif afin d'attirer votre attention sur la bonne gestion du Délai Avant Récolte lors de l'utilisation des produits phytosanitaires. Dans tous les cas, contactez votre confiseur avant de récolter les olives.

Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

Le réseau de piégeage est en place.

Vous pouvez consulter les relevés en direct sur <http://www.afidol.org/gestoliveprod>

Les conditions actuelles restent favorables au développement de la mouche de l'olive qui est présente dans la totalité de la région de façon exceptionnellement importante.

Conformément aux prévisions du modèle Mouche de l'olive établies par le SRAL d'Avignon, nous avons constaté l'apparition d'une nouvelle génération à partir des premiers jours d'août dans les zones précoces, en particulier près du littoral. Cette nouvelle génération se montre tout aussi importante que les précédentes,

Observations et prévisions par bassin :

- Sur le littoral la nouvelle génération est apparue fin juillet début août et est toujours en augmentation. Les trous de sortie dans les olives sont observés.
- Dans la zone entre 50 m et 150 m environ l'arrivée de la nouvelle génération a débuté autour du 10 août. Les trous de sortie dans les olives sont observés.
- Au-delà de 150 m d'altitude environ, la nouvelle génération devrait apparaître dans la semaine.

Pyrale du Jasmin (*Margaronia unionalis*)

Des dégâts de chenilles ont été observés dans quelques parcelles de l'Aude. Les attaques de pyrale du jasmin ne sont préoccupantes que sur les jeunes arbres de moins de 4 ans.

Cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*)

Des foyers de population de cochenille ont été observés sur quelques arbres dans toute la région.

Les éclosions se terminent, et les larves se dispersent.

Une mesure efficace et simple d'intervention est d'éliminer par la taille les rameaux où se développent les cochenilles.

Œil de Paon (*Spilocaea Oleagina*)

La pluviométrie des derniers mois et les températures relativement fraîches favorisent le développement du champignon, déjà très présent depuis deux ans. Le SRAL a mis au point un modèle qui permet de savoir d'une part si une pluie est contaminatrice ou non, et d'autre part de prédire l'apparition des tâches sur les feuilles : voir les graphiques en ligne sur la page BSV de afidol.org.

Le risque est partout élevé, même si les taches ne sont pas encore visibles.

Les variétés d'olivier n'ont pas la même sensibilité à cette maladie :

Variétés très sensibles	Variétés sensibles	Variété peu sensibles
Lucques Tanche	Aglandau Bouteillan Cailletier Salonenque	Picholine

Listes non exhaustives.

OPTIPAON : un outil de mesure du risque œil de paon dans votre verger est à votre disposition sur http://www.agrometeo.fr/op_oad.asp

C châtaignier

Carpocapse du châtaignier

Les pièges à phéromones et alimentaires ont capturé des quantités très importantes de carpocapses du 11 au 18 août à Lasalle et Cognac dans les Cévennes gardoises, et à Lamalou (Hauts cantons de l'Hérault). Ce n'est pas encore le cas ni à Olargues (34), ni à Branoux les Taillades (30).

Il faut s'attendre, dans les secteurs où il y a eu de fortes captures, à une augmentation importante des attaques dans une dizaine de jours sur les variétés suffisamment développées à cette période.

Sur la variété précoce Bouche de Bétizac, le 18 août, il y avait déjà 8,9% d'attaques dans les fruits sur la parcelle de référence de Lasalle (30). Les jeunes châtaignes mesuraient déjà 33,1mm : il y aura du gros calibre en 2014 ! Période à haut risque.

Marigoule

Les attaques dans les fruits ont commencé à Cognac (30) à 600 m d'altitude : on a observé 1,2% de fruits véreux le 18/08. En revanche, le 14/08 à Lamalou (34), aucune attaque n'avait encore été observée.

Pour cette variété, on n'observe pas d'avance de développement : les châtaignes ont la même taille qu'à la même époque en 2012, « année normale ». Période à haut risque.

-Variétés de saison

Dans les secteurs où des captures importantes de carpocapses ont été observées récemment, la période à haut risque devrait démarrer dès le début de semaine prochaine dans les secteurs plutôt précoces.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.